

Disparités régionales en matière de chômage et de chômage des jeunes

Ces dernières années, le chômage est monté en flèche dans les pays membres de l'OCDE, passant de 5,6 % en 2007 à 8 % en 2013. En 2012, les écarts de taux de chômage étaient près de deux fois plus grands entre les régions des pays membres (32 points de pourcentage) qu'entre les pays eux-mêmes (18 points).

Les chiffres du chômage étaient déjà très disparates d'une région à l'autre avant la crise économique dans des pays tels que la République slovaque, la Finlande, l'Italie et la République tchèque (graphique 4.14).

Globalement, le ralentissement économique a aggravé les problèmes des régions les plus fragiles. Dans la zone OCDE, en 2012, les plus grands écarts de taux de chômage entre les régions étaient observés en Espagne, en Italie, en République slovaque, en Belgique et au Canada (graphique 4.15).

Les chômeurs de longue durée (sans emploi depuis 12 mois et plus) préoccupent particulièrement les pouvoirs publics, parce qu'ils sont de moins en moins recherchés par les employeurs.

En 2011, dans près de 50 % des régions considérées, un chômeur sur trois était exclu du marché du travail depuis plus d'un an (graphique 4.16). Parallèlement, les taux de chômage de longue durée étaient très disparates selon les régions, non seulement dans les économies duales telles que l'Italie, mais aussi en République slovaque, en Espagne, en Belgique, en Grèce et en Hongrie.

Définition

Est définie comme chômeur une personne qui est sans emploi, est disponible pour travailler et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi au cours des quatre dernières semaines.

Le taux de chômage est le rapport entre les chômeurs et la population active, qui regroupe les actifs occupés et les chômeurs.

Le taux de chômage des jeunes est le rapport entre les personnes sans emploi âgées de 15 à 24 ans et la population active de la même classe d'âge.

Le taux de chômage de longue durée est le rapport entre les personnes qui sont au chômage depuis 12 mois ou plus et la population active totale.

L'incidence du chômage de longue durée est le rapport entre les chômeurs de longue durée et l'effectif total des chômeurs.

L'indice de Gini mesure les inégalités pour l'ensemble des régions d'un pays donné (voir l'annexe C pour la formule). La valeur de l'indice est comprise entre 0 et 1, zéro correspondant à l'absence de disparité. Une pondération identique étant assignée à chaque région indépendamment de sa taille, les différentes valeurs de l'indice selon les pays peuvent être dues en partie au fait que la taille moyenne des régions n'est pas la même dans tous les pays.

Ce sont les jeunes qui pâtissent le plus de la crise économique : leur taux de chômage dans l'OCDE est passé de 12,2 % en 2007 à plus de 16 % en 2012. En outre, la crise a creusé les écarts de taux de chômage des jeunes au sein des pays (voir le chapitre suivant).

Le chômage des jeunes est particulièrement préoccupant en Italie, au Mexique, en Espagne, en République slovaque, en Pologne, en Grèce et au Portugal, où les différences entre les régions sont marquées, les taux dépassant 40 % dans certaines régions (graphique 4.17). Ces régions d'Europe comptent aussi plus de jeunes ayant abandonné prématurément leurs études, ce qui laisse penser que des mesures spécifiques sont indispensables pour améliorer l'employabilité de la population concernée au moyen de la formation et de l'apprentissage.

Sources

OCDE (2013), *Statistiques régionales de l'OCDE* (base de données), doi : <http://dx.doi.org/10.1787/region-data-fr>.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

2008-12 ; TL2.

Dernière année pour laquelle des données sur le chômage de longue durée au niveau régional sont disponibles : 2011.

Les données régionales sur le chômage des jeunes ne sont pas disponibles pour l'Islande et la Corée.

L'Australie est exclue, faute de données se rapportant à des années comparables.

Les données régionales sur le chômage de longue durée ne sont pas disponibles pour l'Islande, le Japon, la Corée, le Mexique et les États-Unis.

Informations complémentaires

OCDE (2010), *Des débuts qui comptent ! Des emplois pour les jeunes*, Éditions OCDE,

doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264096110-fr>.

Cartes et graphiques interactifs : <http://rag.oecd.org>.

Notes relatives aux graphiques

4.14 : Les pays comptant moins de quatre régions sont exclus : Belgique, Estonie, Islande, Luxembourg, Nouvelle-Zélande et Slovénie. Portugal : Du fait de changements introduits dans la méthodologie de la collecte des données LFS/EFT, les valeurs des années 2011 et suivantes ne sont pas directement comparables à celles des années précédentes.

4.15-4.17 : Chaque observation (point) représente une région TL2 des pays figurant sur l'axe des ordonnées.

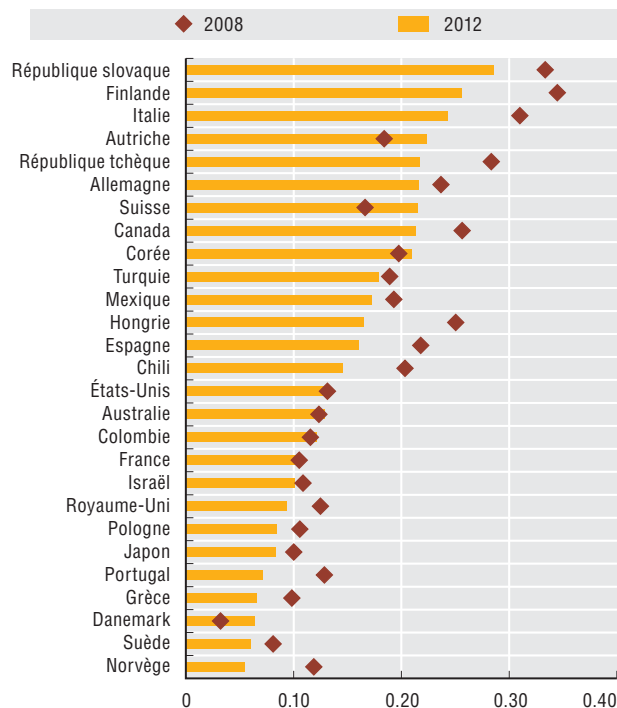
Années disponibles : Israël, Islande, Japon, Mexique et Turquie, 2008-11 ; Chili, 2010-12

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, doi : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

4. INCLUSION ET ÉGALITÉ D'ACCÈS À DES SERVICES DE QUALITÉ DANS LES RÉGIONS

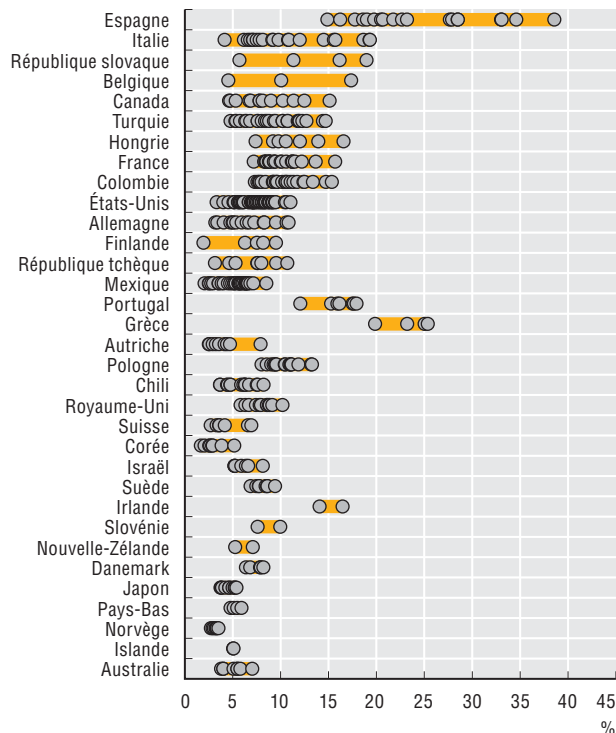
Disparités régionales en matière de chômage et de chômage des jeunes

4.14. Indice de Gini du taux de chômage dans les régions TL2, 2008 et 2012



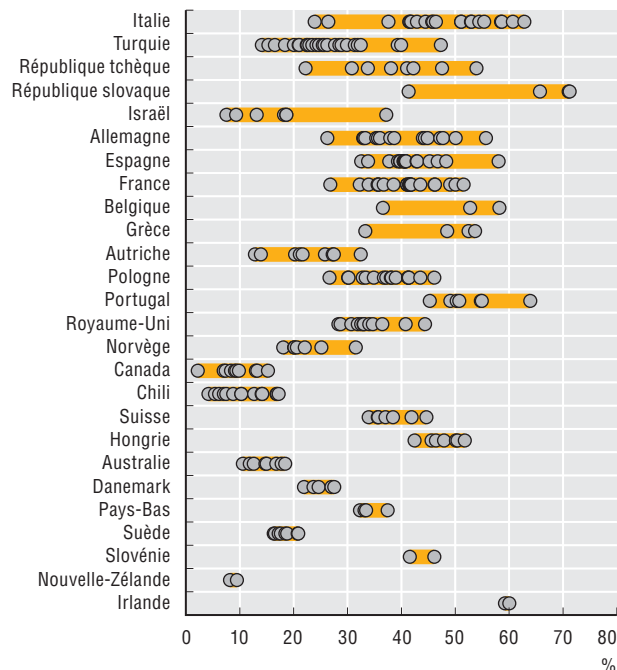
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932962172>

4.15. Fourchette des taux de chômage dans les régions TL2, 2012



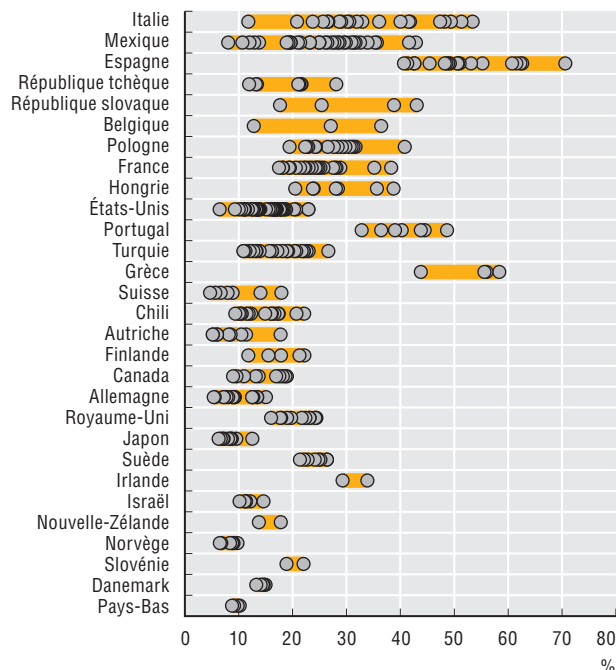
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932962191>

4.16. Incidence du chômage de longue durée dans les régions TL2 en pourcentage du chômage total, 2011

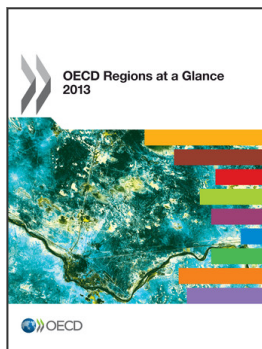


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932962210>

4.17. Fourchette des taux de chômage des jeunes dans les régions, 2012



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932962229>



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2013

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/reg_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Disparités régionales en matière de chômage et de chômage des jeunes », dans *OECD Regions at a Glance 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2013-34-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.